



PREMIERS SECOURS

publié le 30/03/2018

Descriptif :

Formation PSC 1

Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC 1)

« La sécurité civique est l'affaire de tous »

Dans la vie quotidienne, nous pouvons être confronté à des accidents divers (malaises, fractures, coupures ou parfois même plus graves). De ce fait, le collégien est placé au cœur du dispositif de la sécurité civile et peut devenir un acteur important de sa propre sécurité et de celle des autres.

C'est pourquoi, l'enseignement du PSC 1 devient obligatoire. Au collège Henri Martineau, nous mettons tout en œuvre pour assurer cette formation :

Cette année encore, grâce à un partenariat avec la communauté de communes, l'ensemble des élèves de 4ème a suivi cette formation. Nos 114 élèves de 4ème sont donc, aujourd'hui, titulaires du diplôme du PSC 1.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.